

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune d'Echichens
RC 77-B-P Echichens
(route de Cossonay)

Afin de permettre la pose du revêtement définitif sur la route cantonale N° 77-B-P (route de Cossonay) en traversée de la localité d'Echichens, le tronçon situé l'entrée de la localité (côté Morges) à la sortie de la localité en direction de Cossonay sera interdit à toute circulation

Du lundi 30 juin
au
lundi 7 juillet à 05h00

Une signalisation de déviation sera mise en place par : Echichens – Bremblens – Lonay - Morges et par Morges - Echichens – St-Saphorin dans les deux sens

L'accès à l'hôpital se fera en tout temps par Morges (av. de Marcelin) – Echichens (route du Village – route de la Maladaz) dans les deux sens

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité d'Echichens
Direction générale de
la mobilité et des route
Division entretien

Copie pour information

- Communes de : Echichens, Bremblens, Morges, Lonay
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Morges
- ECA, Pully - SDIS
- Voyer Région Centre
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal - MBC
- Police Morges (PRM)
- Manifestations – Transport spéciaux